

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DU BIOGAZ POUR RÉDUIRE LA DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE

Face aux fortes hausses des coûts de l'énergie et des matières premières, consécutives à la crise sanitaire et amplifiées par la crise internationale en cours, le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, recommande que l'État favorise en urgence le développement de la production française de gaz verts.

Le biogaz, une filière qui participe à l'indépendance énergétique de la France

Les crises internationales actuelles mettent en lumière toute l'importance des énergies renouvelables dans le mix énergétique français. La filière biogaz, en développement depuis 10 ans, participe à l'indépendance énergétique de la France, avec une capacité installée couvrant 3 % de la consommation de gaz, soit l'équivalent de plus de 15 % des importations russes.

Le biogaz, une filière qui doit être soutenue

La filière gagne à être davantage mise à contribution, à condition de lever certaines contraintes administratives, dans un contexte où les coûts du biogaz sont désormais inférieurs au prix de marché du gaz naturel. **Le potentiel des gaz renouvelables doit être pleinement mobilisé dans le cadre de la stratégie énergie-climat de la France**, par ailleurs en cours de révision, au bénéfice de l'indépendance énergétique, du développement économique, des territoires et du climat. En effet, selon une étude de l'ADEME, GRDF et GRTgaz*, les ressources potentielles, alliées à une politique d'économies d'énergie, permettraient de produire localement la totalité des besoins de gaz, en tenant compte également des usages liés à la mobilité (bioGNV). Pour parvenir à 100 % de gaz renouvelable en 2050, quatre filières sont privilégiées : **la méthanisation**, notamment agricole, s'appuyant sur un service de gaz porté permettant l'émergence de nombreux projets éloignés du réseau, **la pyrogazéification** à partir de biomasse, de déchets dont les déchets de bois et les combustibles solides de récupération, **la gazéification hydrothermale** de biomasse humide et **la méthanation d'hydrogène** avec le CO₂ issu de méthaniseurs (power-to-gas).

Le biogaz, une filière vertueuse

Choisir les gaz renouvelables permet de renforcer la souveraineté énergétique de la France et de réduire sa dépendance aux énergies fossiles. La valorisation de cette énergie permet également de développer la mobilité biogaz, plus vertueuse et la plus abordable pour les citoyens. Selon une étude qui regroupe l'ensemble des acteurs**, cette filière contribuerait à la création, d'ici 2027, de plus de 30 000 emplois non délocalisables (uniquement sur le secteur biogaz). Enfin, elle permet de valoriser le réseau de gaz français pour les territoires et de réduire la dépendance aux engrais chimiques (eux-mêmes nécessitant du gaz pour leur fabrication) dans une logique agroécologique d'utilisation de digestats. Le modèle français de la méthanisation est unique car il n'entre pas en concurrence avec les cultures alimentaires, ce qui en fait une filière vertueuse.

Le biogaz, une filière encouragée par le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or

Le SICECO, tout comme la FNCCR, se tient à disposition des ministères pour lever les verrous réglementaires à la production pour les installations existantes afin qu'elles participent à leur pleine capacité à la sécurité d'approvisionnement d'ici le prochain hiver et pour mettre en place les mesures pour accélérer le développement de ces filières, et particulièrement la méthanisation, dans une logique d'indépendance énergétique et de lutte contre le changement climatique.

Ces mesures doivent également s'accompagner du premier levier de l'indépendance énergétique qui consiste à réduire les consommations, notamment en encourageant la rénovation des bâtiments mal isolés. La mission sénatoriale dédiée à «*La méthanisation dans le mix énergétique : enjeux et impacts*» a adressé un ensemble de propositions fin 2021 qu'il convient d'appliquer rapidement.

* « Un mix de gaz 100% renouvelable en 2050 ? » Une étude exploratoire de l'ADEME, GRDF et GRTgaz » - 2018

** « Étude d'impact de la filière biogaz sur l'emploi en France de 2018 à 2030 » une étude du groupe Transition - 2019

CONTACTS PRESSE : Nathalie Blanc - nblanc@siceco.fr - 03 80 50 85 09 - 06 73 49 96 18

SICECO - Territoire d'énergie Côte-d'Or

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 675 communes et 18 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, planification énergétique, énergies renouvelables, Économies d'énergie, Achats d'énergies, bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique et communications électroniques.

UN SOUTIEN AU BIOGAZ DEPUIS 2019

En 2019, le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, signe une convention avec l'Association des maires ruraux de Côte-d'Or et GRDF afin de développer et d'encourager la production de gaz vert par méthanisation dans l'objectif de faire de la Côte-d'Or un territoire 100 % gaz vert en 2050. Les partenaires sont rejoints en 2020 par la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or.

En septembre dernier, le SICECO, en partenariat avec son homologue du Lot-et-Garonne, la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies), l'ATEE (Association Technique Énergie Environnement), l'AAMF (Association Agriculteurs Méthaniseurs de France) et l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France), adresse une lettre au Premier Ministre sur l'importance de soutenir l'émergence du service « gaz porté » afin d'accompagner le développement de la méthanisation dans les territoires ruraux éloignés du réseau de gaz.